

LES ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAUX de l'Office de tourisme de la Vallée de la Bruche

Le personnel de l'office de tourisme est sensibilisé et met en place des actions qui visent à réduire son impact sur l'environnement et à mener une politique d'éco responsabilité. Les critères de développement durable sont pris en compte dans les procédures.

En matière d'économie d'énergie

Remplacement systématique des ampoules par des ampoules basse tension et LED. Les appareils électroniques (écrans, copieurs, cafetières...) ne sont pas laissés en veille, ni allumés inutilement. Les lumières sont éteintes quand on quitte un lieu et celles des vitrines, raccordées à une minuterie, ont vu leur amplitude réduite.

En matière de politique d'achat

L'OTVB a recours pour autant que possible à des produits respectueux de l'environnement : fournitures de bureau, papiers certifiés, consommables informatiques,... Les achats dans les commerces de proximité et les produits en circuits courts sont privilégiés. Autant que possible il est veillé à favoriser l'emploi en Europe.

En matière d'éditions

L'impression des brochures se fait sur du papier recyclé et ou PEFC à des formats économes en papier et les quantités sont régulièrement optimisées afin d'éviter de jeter des documents obsolètes. Une gestion optimisée des stocks est assurée de manière rigoureuse et les documentations non diffusées en salons ne sont jamais jetées ou laissées sur place. Les impressions sont réalisées localement.

En matière de tri sélectif des déchets

Chaque poste de travail bénéficie d'une double poubelle pour le tri du papier. Un collecteur de piles usagées et d'ampoules a été mis en place à l'OTVB. Un collecteur de cartouches d'imprimantes est en place à la CCVB.

En matière d'économie de papier

Les correspondances par voie électronique sont privilégiées et les envois papier sont réalisés en Lettre Verte. Les documents et, en particulier, les mails ne sont imprimés qu'en cas de nécessité. Une mention le rappelant a été ajoutée à la fin de chaque mail. La diffusion de documentation est faite à bon escient, la consultation du site internet et le téléchargement des brochures sont proposés avant tout envoi de documentation. Les équipes privilégient l'impression recto verso en noir et blanc et sur papier recyclé pour les communications internes. Le papier à impression recto usagé est réutilisé comme « brouillon ».

En matière d'économie numérique

Les équipes assurent un rangement/nettoyage régulier de leurs éléments numériques en supprimant les documents/emails usagés pour libérer de l'espace sur les serveurs. La priorité va aux éléments les plus volumineux et anciens. Les messages informatifs sont de préférence partagés sur des plateformes type TEAMS

En matière de déplacements professionnels

L'optimisation de l'impact des déplacements est un réflexe de mutualisation des livraisons/achats... Une incitation aux covoiturages pour les déplacements professionnels est pratiquée. Deux vélos à assistance électrique sont mis à disposition pour des trajets professionnels au départ de l'office de tourisme.

En matière de déplacements personnels

L'usage des transports en commun est soutenu par la prise en charge à 50% des titres de transport. Les horaires de travail sont corrélés et parfois adaptés aux changements ponctuels avec ceux des trains pour permettre d'utiliser ce mode de transport. Le télétravail est instauré pour les tâches qui le permettent.



En matière de tourisme durable. L'office de tourisme adhère à l'association « Acteurs du Tourisme Durable » et s'engage par ce biais à :

Mettre en œuvre des actions de réduction de l'impact environnemental (gestion des ressources naturelles, impact carbone, préservation de la biodiversité...). Œuvrer pour un tourisme plus inclusif. Développer l'activité touristique dans le respect des territoires et des habitants. Favoriser une redistribution juste des retombées économiques du tourisme et adopter des pratiques fiscales responsables. Accorder une attention particulière au respect des collaborateurs et à l'équité homme(s)-femme(s). Participer à la sensibilisation au développement durable du tourisme et à la diffusion des bonnes pratiques.

Les orientations stratégiques de l'office de tourisme entrent en résonance avec ces engagements :

Mobilités douces, limitation de l'impact des flux touristiques, prise en compte des habitants dans les choix de développement touristique, implication des habitants dans l'accueil, questionnement permanent de l'efficacité des organisations et des moyens : hybridation des locaux et des pratiques...